



AGROALIMENTAIRE

Contactez la FGTA-FO :

> Christian Crétier
Secrétaire fédéral
Tél : 01 40 52 85 23
Courriel : christian.cretier@fgta-fo.org

> Cyril Herbin
Délégué syndical central
Tél : 06 22 52 51 55

Paris, le 31 octobre 2012

PSE chez Coca-Cola, FO se tient prêt !

Après avoir fait des réunions d'informations sur « les évolutions structurelles du marché, de l'environnement économique et leurs incidences sur les activités marketing et commerciales » au niveau local, national et européen, Coca-Cola Entreprise ouvrira légalement l'information consultation lors d'un Comité central d'entreprise le 12 novembre 2012. Ces réunions « zéro » seraient-elles programmées pour canaliser la colère des salariés ? L'avenir nous le dira.

L'annonce du licenciement de 172 salariés faite par la Direction a eu pour effet de faire monter le cours de l'action Coca-Cola Enterprises, Inc. Était-ce le but de cette restructuration ? Il est évident que nous ferons le nécessaire pour que l'information fournie par l'employeur soit la plus complète possible en recourant à l'intervention d'experts tant au niveau national qu'au niveau du groupe.

Ce projet de licenciement décime 26 % des effectifs des activités concernées en France et 12,6 % en Europe alors que l'entreprise a encore annoncé de confortables résultats financiers.

Pour Christian Crétier, secrétaire fédéral FGTA-FO en charge du secteur, le devoir de FO est de faire en sorte qu'aucun salarié ne reste sur le carreau. Quant à Cyril Herbin, délégué syndical central FO, la succession des différents plans dégrade profondément la confiance et l'engagement que les salariés avaient dans l'entreprise. Déjà, en septembre 2011, le PDG voulait geler les investissements sur l'usine des Pennes Mirabeau après l'annonce par le Gouvernement d'une « taxe soda » sur le sucre. La menace aurait-elle été mise à exécution de manière différente ?

Si l'heure est encore à la compréhension de ce énième projet, FO et ses syndicats restent mobilisés.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr